

DATE D'AFFICHAGE
19 juin 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 JUIN 2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de Madame Nelly DUTU, la Maire.

Etaient présents :

23 (jusqu'à la délibération n°2017-064 inclus et lors de la délibération n°2017-066).
Puis 24 lors de la délibération n°2017-065 et à partir de la délibération n°2017-067.
Puis 25 à partir de la délibération n°2017-072.

Mesdames DUTU, RAFIQ, BELOT, LE COZ (à partir de la délibération n°2017-072)

Messieurs BLÉE, GRENOUILLET, TRAORÉ, LAMRANI Adjoints au Maire.

Mesdames BONZOM, NEDJARI, LATORRE, BELKHIR, ROY, GOODMAN, Messieurs HAKKI, MARE, ALICHIKH, QAMAR, HOUFAF KHOUFAF, BOURGOIN, Conseillers Municipaux délégués.

Mesdames ROUSSEAU, MAILLOT, Messieurs DAINVILLE (à partir de la délibération n°2017-065) RAOUL, MEY, Conseillers Municipaux.

Absents excusés & représentés : 4

Puis 3 à partir de la délibération n°2017-072.

Mesdames HOCDE, LE COZ (jusqu'à la délibération n°2017-071 inclus), DE PINA, Monsieur MOUSSA

Absent excusé : 0

Absents : 2

Puis 1 à partir de la délibération n°2017-065

Messieurs HAJJAJ, DAINVILLE (jusqu'à la délibération 2017-064 inclus)

Pouvoirs : 4

Puis 3 à partir de la délibération n°2017-072.

Madame HOCDE pouvoir à Monsieur TRAORE

Madame LE COZ pouvoir à Monsieur BLÉE (jusqu'à la délibération n°2017-071 inclus)

Madame DE PINA pouvoir à Monsieur BOURGOIN

Monsieur MOUSSA pouvoir à Monsieur RAOUL

Secrétaire de séance

Madame RAFIQ

Assistaient également à la séance :

Messieurs PETEL et ORTEGA-PELLETIER, Mesdames HAKKI et RIBAUT

La séance étant ouverte, à 19h15

2017-053 Approbation du procès-verbal:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le procès-verbal du 28 mars 2017

2017-054 Délégation du Conseil Municipal à la Maire:

- Compte-rendu des décisions n° 2017-038 à 2017-069

Le Conseil Municipal :

- Prend acte

Points soumis à délibération:

/ADMINISTRATION GENERALE/

2017-055 à 2017-061 Programmation Politique de la Ville 2017– Approbation des demandes de subventions auprès des différents financeurs – présentée par Madame la Maire

2017-055 - CGET, du FIPD et de la MILDECA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la programmation 2017 de la Politique de la Ville
- Autorise la Maire à solliciter les subventions liées à la programmation 2017 de la Politique de la ville auprès du CGET, du FIPD et de la MILDECA.
- Autorise la Maire, ou son représentant, à signer les conventions et pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

2017-056 – REAAPY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'action développée dans le cadre du soutien à la Parentalité pour l'année 2017
- Autorise la Maire à solliciter les subventions auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines dans le cadre du dispositif Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents des Yvelines (REAAPY).
- Autorise la Maire, ou son représentant, à signer les conventions et pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

2017-057 – CLAS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les actions développées dans le cadre de l'Accompagnement à la Scolarité pour l'année 2017.
- Autorise la Maire à solliciter les subventions auprès du dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.) co-piloté par l'Etat et la CAFY.
- Autorise la Maire, ou son représentant, à signer les conventions et pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

2017-058 – ARS (Agence Régionale de Santé)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'action développée dans le cadre de la Santé publique pour l'année 2017.
- Autorise la Maire à solliciter les subventions auprès de l'Agence Régionale de Santé

publique.

- Autorise la Maire, ou son représentant, à signer les conventions et pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

2017-059 – DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les actions développées en direction de la Jeunesse et sur l'apprentissage du français pour l'année 2017.
- Autorise la Maire à solliciter les subventions auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
- Autorise la Maire, ou son représentant, à signer les conventions et pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

2017-060 – DDCS (Conseil Régional au titre de l'animation sociale des quartiers)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la Programmation 2017 au titre de l'animation sociale des quartiers.
- Autorise la Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Régional.
- Autorise la Maire, ou son représentant, à signer la convention Animation sociale des quartiers et toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de ces projets.

2017-061 – Conseil Départemental

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la programmation 2017 de 10 actions au titre de l'appel à projets Solidarité du Conseil Départemental.
- Autorise la Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental et des autres partenaires le cas échéant.
- Autorise la Maire, ou son représentant, à signer les conventions et pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces projets avec le Conseil Départemental et tout autre partenaire public pertinent.
- Dit que le Département et ses équipes seront associés aux instances et autres comités de suivi des actions, qu'il sera réalisé un comité rassemblant les partenaires lors du bilan des actions, qu'aucune autre subvention départementale ne sera sollicitée pour ces projets et que sera fait figuré de manière claire le soutien du Conseil Départemental lors de la communication liée aux projets.

2017-062 Extension du champ de la délégation du Conseil Municipal au Maire suite à la modification de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – présentée par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Modifie** le point n°7 de l'article 1^{er} de la délibération n°2016-049 du Conseil Municipal en date du 14 avril 2016 et **ajoute** un point n°25 comme suit :
 - 7) De créer, modifier ou supprimer** les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
 - 25) De demander** à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions de fonctionnement ou d'investissement, dans la limite de 100 000 € par opération ou projet et par financeur.
- **Précise** que les autres dispositions de la délibération n°2016-049 du Conseil Municipal en date du 14 avril 2016 restent inchangées

2017-63 Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Comité d'Œuvres Sociales (COS) de La Verrière – présentée par Madame la Maire

Le Conseil Municipal :

- Décide de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Comité d'Œuvres Sociales (COS) de La Verrière (un titulaire et un suppléant).

Les candidats sont :

- Amara TRAORE (titulaire)
- Chantal LATORRE (suppléante)

Les résultats du vote sont :

Amara TRAORE (titulaire) 27 voix pour
Chantal LATORRE (suppléante) 27 voix pour

Sont élus :

- Amara TRAORE (titulaire)
- Chantal LATORRE (suppléante)

/FINANCES/

2017-064 Approbation du rapport définitif de la CLETC du 9 mars 2017 (incluant l'actualisation du 30 mars 2017) – présenté par Monsieur MARE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Décide d'émettre un avis favorable sur le contenu du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges en date du 9 mars 2017.

2017-065 Compte de gestion– Exercice 2016 – présenté par Monsieur MARE

Le Conseil Municipal, à la majorité de 22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions (N. DAINVILLE, E. ROUSSEAU, F. MOUSSA, L. RAOUL, A. MAILLOT, D. MEY):

- Constate que les opérations de l'exercice 2016 et les résultats de clôture sont conformes aux écritures du Compte Administratif pour la même période.

2017-066 Compte administratif– Exercice 2016 – présenté par Monsieur MARE

Le Conseil Municipal, à la majorité de 22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions (N. DAINVILLE, E. ROUSSEAU, F. MOUSSA, L. RAOUL, A. MAILLOT, D. MEY) :

- Approuve, chapitre par chapitre, le Compte Administratif 2016, qui s'établit comme suit :

| | Investissement | | fonctionnement | | Total du budget | |
|-------------------------------|----------------|--------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|
| | deficit | excédent | deficit | excédent | deficit | excédent |
| Résultats reportés 2015 | | 949 169,86 € | | 3 444 805,89 € | | 4 393 975,75 € |
| Opérations de l'exercice 2016 | -601 424,57 € | | | 150 431,00 € | 450 993,57 € | |
| Résultat de Clôtures 2016 | | 347 745,29 € | | 3 595 236,89 € | | 3 942 982,18 € |
| Restes à réaliser | | 647 676,90 € | | | | |
| Résultats nets 2016 | | 995 422,19 € | | 3 595 236,89 € | | 4 590 659,08 € |

2017-067 Affectation des résultats – Exercice 2016 – présentée par Monsieur MARE

Le Conseil Municipal, à la majorité de 22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions (N. DAINVILLE, E. ROUSSEAU, F. MOUSSA, L. RAOUL, A. MAILLOT, D. MEY) :

- Approuve l'affectation des résultats 2015 au Budget supplémentaire 2016 de la façon suivante :

| <i>Libellé</i> | <i>Investissement</i> | <i>Fonctionnement</i> |
|----------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Résultat de clôture 2015 | 949 169.86 € | 3 444 805.89 € |
| Part affectée à l'investissement | | |
| Résultat de l'exercice 2016 | -601 424.57 € | 150 431 € |
| Résultat de clôture 2016 | 347 745.29 € | 3 595 236.89 € |
| Restes à réaliser 2016 | 647 676.9 € | |
| Résultat global 2016 | 995 422.19 € | 3 595 236.89 € |
| Résultat 2016 | 4 590 659.08 € | |

- Compte 001 (excédent d'investissement) : 347 745,29 €

- Compte 002 (excédent de fonctionnement) : 3 595 236,89 €

2017-068 Budget Supplémentaire – Exercice 2017 – présenté par Monsieur MARE

Le Conseil Municipal, à la majorité de 22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions (N. DAINVILLE, E. ROUSSEAU, F. MOUSSA, L. RAOUL, A. MAILLOT, D. MEY) :

- Approuve le budget supplémentaire 2017.

| | Investissement | Fonctionnement |
|--------------|-----------------------|-----------------------|
| Dépenses | 995 422.19 € | 3 666 800.89 € |
| Recettes | 347 745.29 € | 3 666 800.89 € |
| RAR Dépenses | 1 555 503.61 € | |
| RAR Recettes | 2 203 180.51 € | |

- Autorise Madame La Maire ou son représentant à signer toutes les conventions nécessaires à son exécution.

2017-069 Indemnité de conseil au trésorier – présentée par Monsieur MARE

Le Conseil Municipal, à la majorité de 17 voix pour, 10 voix contre (M. LAMRANI, A. HOUFAR-KHOUFAR, M. BONZOM, J. HAKKI, C. BOURGOIN, N. DAINVILLE, E. ROUSSEAU, F. MOUSSA, L. RAOUL, A. MAILLOT) et 1 abstention (D. MEY):

- Attribue l'indemnité de conseil au Trésorier Principal d'un montant de 1278.44 € net pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2016

2017-070 Convention quadripartite de transfert de prêt et de garanties suite à la dissolution d'OPIEVOY – présentée par Monsieur MARE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention de transfert de prêts et de garanties à conclure avec l'OPIEVOY (représenté par son liquidateur), la SA d'HLM « Les Résidences », et la Caisse des Dépôts et Consignations.
- Autorise Madame la Maire ou son représentant à signer la convention ainsi que toutes les pièces afférentes.

/ RESSOURCES HUMAINES /

2017-071 Modification du tableau des emplois au titre de l'année 2017- présentée par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte les modifications du tableau des effectifs du personnel de la Ville comme suit :

Secteur Administratif

- Supprimer 1 poste d'Attaché Territorial à temps complet
- Créer 1 poste de d'Attaché Principal à temps complet

2017-072 Création de deux postes adultes relais –convention entre l’Etat et la Ville - présentée par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l’unanimité:

- Décide la création de deux postes d’adultes-relais, et sollicite auprès de l’Etat les financements afférents.
- Autorise la Maire ou son représentant à signer la convention à conclure avec l’Etat, ainsi que toute pièce afférente au dossier.

/ CULTURE /

2017-073 Tarifs de l’atelier théâtre du Scarabée - présentés par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l’unanimité:

- Décide d’approuver les nouveaux tarifs de l’atelier théâtre du Scarabée pour une application à la rentrée scolaire 2017 suivant la grille ci-dessous :

| | QUOTIENT A | QUOTIENT B | QUOTIENT C | QUOTIENT D | QUOTIENT E | QUOTIENT F | EXTERIEUR |
|--------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|
| TARIF rentrée 2017 | 66 €/an (soit 22€/trim) | 90 €/an (soit 30€/trim) | 117 €/an (soit 39€/trim) | 141 €/an (soit 47€/trim) | 165 €/an (soit 55€/trim) | 192 €/an (soit 64€/trim) | 240 €/an (soit 80€/trim) |

/ URBANISME /

2017-074 Bilan de la Politique Foncière – 2016 – présenté par Monsieur GRENOUILLET

Le Conseil Municipal, à l’unanimité:

- Prend acte que :
 - ✓ L’état des acquisitions foncières pour l’année 2016 est le suivant :
Aucun bien n’a été acquis.
 - ✓ L’état des cessions foncières pour l’année 2016 est le suivant :
Aucun bien n’a été cédé.

2017-075 Classement dans le domaine public - Rue Panicale - présenté par Monsieur GRENOUILLET

Le Conseil Municipal, à l’unanimité:

- Emettre un avis favorable au principe de classement des voies de l’ASL dans le domaine public communal.

2017-076 Convention relative à la mise en place d'un service commun pour l'instruction des autorisations relatives aux droits des sols - présentée par Monsieur GRENOUILLET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention à conclure entre les communes de SQY, dont La Verrière, et SQY pour la création d'un service commun pour l'instruction des autorisations relatives aux droits des sols.

2017-077 Déclassement de la parcelle AA 59 – Projet Demathieu & Bard - présenté par Monsieur GRENOUILLET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Prend acte de la désaffectation de la parcelle AA 59.
- Décide de déclasser du domaine public la parcelle cadastrée section AA numéro 59, d'une superficie de 5 425 m², afin de l'incorporer au domaine privé communal et permettre sa cession.
- Autorise la cession de ladite parcelle conformément aux dispositions des délibérations du Conseil Municipal en date du 12 novembre 2015 et du 22 Février 2017, et autorise Madame la Maire à signer tous les actes relatifs à cette cession, notamment l'acte authentique de vente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Publié et affiché en mairie, à La Verrière, le 19 juin 2017, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Maire,



Nelly DUTU

